RÉSOLUTION 138-SCE-303

concernant le projet de création d'un certificat en gouvernance et cybersécurité

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa cent-trente-huitième réunion, tenue le mardi 19 octobre 2021 à 9 h, par visioconférence.

ATTENDU les besoins socioéconomiques et la demande de formation de main-d'œuvre en cybersécurité;

ATTENDU la nécessité pour l'UQO de refléter l'évolution du domaine dans son offre de programmes, et ce, en adéquation avec l'évolution des besoins du marché de l'emploi;

ATTENDU le dossier de création du certificat en gouvernance et cybersécurité;

ATTENDU la résolution 2021-CMI-014 du Conseil de module de l'informatique approuvant la création du certificat en gouvernance et cybersécurité;

ATTENDU la résolution INF 3327 du Département d'informatique et d'ingénierie adoptant les descriptifs de cours des certificats en cybersécurité;

ATTENDU les éclaircissements fournis par monsieur Kamel Adi, professeur au Département d'informatique et d'ingénierie;

ATTENDU les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance:

Sur proposition de madame Monique Benoit, appuyée par monsieur Carl Bouchard,

IL EST RÉSOLU:

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création du certificat en gouvernance et cybersécurité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire.

Geneviève Cousineau

RÉSOLUTION 138-SCE-304

concernant le projet de création d'un certificat en réseaux informatiques et cybersécurité

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa cent-trente-huitième réunion, tenue le mardi 19 octobre 2021 à 9 h, par visioconférence.

ATTENDU les besoins socioéconomiques et la demande de formation de main-d'œuvre en cybersécurité;

ATTENDU la nécessité pour l'UQO de refléter l'évolution du domaine dans son offre de programmes, et ce, en adéquation avec l'évolution des besoins du marché de l'emploi;

ATTENDU le dossier de création du certificat en réseaux informatiques et cybersécurité;

ATTENDU la résolution 2021-CMI-015 du Conseil de module de l'informatique approuvant la création du certificat en réseaux informatiques et cybersécurité;

ATTENDU la résolution INF 3327 du Département d'informatique et d'ingénierie adoptant les descriptifs de cours des certificats en cybersécurité;

ATTENDU les éclaircissements fournis par monsieur Kamel Adi, professeur au Département d'informatique et d'ingénierie;

ATTENDU les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Raef Gouiaa, appuyée par monsieur Éric Gosselin,

IL EST RÉSOLU:

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création du certificat en réseaux informatiques et cybersécurité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,

Geneviève Cousineau

RÉSOLUTION 138-SCE-305

concernant le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en informatique : le baccalauréat en informatique (7833-7033), le certificat en informatique de gestion (4108), le certificat en technologies de l'information (4802) et le programme court de premier cycle en gestion des technologies de l'information (0542).

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa cent-trente-huitième réunion, tenue le mardi 19 octobre 2021 à 9 h, par visioconférence.

ATTENDU la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO;

ATTENDU le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes de l'UQO;

ATTENDU le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en informatique : le baccalauréat en informatique (7833-7033), le certificat en informatique de gestion (4108), le certificat en technologies de l'information (4802), et le programme court de premier cycle en gestion des technologies de l'information (0542);

ATTENDU la résolution du Conseil du module de l'informatique approuvant le rapport d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en informatique préalablement à l'évaluation externe;

ATTENDU la résolution du Conseil du module de l'informatique approuvant le rapport d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en informatique et les recommandations finales qui en découlent;

ATTENDU les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Raef Gouiaa, appuyée par monsieur Carl Bouchard,

IL EST RÉSOLU:

DE CONFIRMER que le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en informatique (7833, 7033, 4108, 4802, 0542) satisfait les exigences de la *Politique d'évaluation* périodique des programmes de l'UQO;

DE RECOMMANDER à la commission des études de recevoir le projet d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en informatique : le baccalauréat en informatique (7833-7033), le certificat en informatique de gestion (4108), le certificat en technologies de l'information (4802) et le programme court de premier cycle en gestion des technologies de l'information (0542).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,

Geneviève Cousineau

RÉSOLUTION 138-SCE-306

concernant le projet de modification des programmes de maîtrise (2259) et de DESS (2299) en sciences infirmières - infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa cent-trente-huitième réunion, tenue le mardi 19 octobre 2021 à 9 h, par visioconférence.

ATTENDU l'argumentaire soutenant les modifications proposées;

ATTENDU le triptyque de modification du DESS en sciences infirmières, infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne (2299);

ATTENDU le triptyque de modification de la maîtrise en sciences infirmières, infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne (2259);

ATTENDU les descriptifs des cours créés;

ATTENDU la résolution CP2SI-IPS-PL 03 du Comité de programmes de DESS et Maîtrise en sciences infirmières menant au titre d'infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne du 15 septembre 2021 adoptant les modifications aux plans de formation;

ATTENDU la résolution UQO-DSI-1361 de l'Assemblée départementale des sciences infirmières du 17 septembre 2021 adoptant les modifications aux plans de formation;

ATTENDU les explications de madame Lucie Lemelin, responsable des programmes d'études de cycle supérieur en sciences infirmières, et de monsieur Gilles Coulombe, coordonnateur des programmes IPS;

ATTENDU les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Carl Bouchard, appuyée par monsieur Raef Gouiaa,

IL EST RÉSOLU:

DE RECOMMANDER à la commission des études l'approbation du projet de modification des programmes de maîtrise (2259) et de DESS (2299) en sciences infirmières - infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,

Geneviève Cousineau